Montmaur Info

Janvier 2021 - N°69

Montmaur

Bulletin municipal d'informations

Tel/fax de la mairie : 04.68.60.00.74

Mail : commune.montmaur@orange.fr

Sommaire

Le mot du maire **3**
Communication mairie **5**
- **Appel à contribution** 5
- **Lettre d'information par mail** 5
- **Site internet** 5

Services communaux **6**
- **Composteur** 6
- **Vaccination COVID** 6
- **Encombrants** 7
- **Rappels sur le tri sélectif** 7
- **Internet Très Haut Débit Radio (THD Radio)** 9
- **Inventaire de l'église du village** 11
- **Nettoyage château eau** 12

Vie du village **12**
- **Vide grenier** 12
- **Journée citoyenne** 13
- **11 novembre** 14

Les associations **14**
- **Comité des fêtes** 15
- **Association Sportive Montmaur** 15
- **Montmaur Découverte Rando (MDR)** 16

A l'école **17**
Ça se passe à Montmaur **21**
- **Le Créatoire** 21

État civil 2019 - 2020 ..... **22**
Contacts **23**

Le mot du maire

En ce début d'année, la situation sanitaire ne nous permet pas encore de reprendre nos activités associatives et culturelles comme nous le souhaiterions. J'espère néanmoins, que d'ici l'été la situation se sera améliorée…

Cela ne signifie pas que le personnel et le conseil municipal demeurent inactifs au sein du village et des différents organismes de la communauté des communes. Voici entre autres quelques réalisations :

Pour respecter au mieux le protocole sanitaire de la COVID 19 dans les lieux publics, nous avons acheté des masques, des produits désinfectants pour le mobilier et du gel hydro-alcoolique. Nous avons augmenté le temps de travail de la technicienne de surfaces de 01h30 hebdomadaire afin de répondre à l'augmentation de charge liée à la désinfection des locaux.

Enfin, nous avons installé des lavabos supplémentaires à l'école pour permettre aux écoliers de se laver les mains plus fréquemment pour respecter au mieux le protocole.

En ce début de mandat, nos priorités se portent sur la mise en conformité des bâtiments communaux en termes d'installations électriques et de défense incendie. Sur ce dernier point, une étude est en cours de réalisation ; nous devrions avoir les résultats d'ici 2022. Dès lors, nous étudierons les investissements nécessaires aux travaux.

Comme les années précédentes, nous continuons à effectuer des travaux de voiries en fonction des subventions accordées chaque année. Le « restant à réaliser » sera effectué très prochainement ; à savoir la remise en état du chemin du lieu-dit « la rivière », la descente du cimetière, ainsi que le chemin de la Bartelle.

Dès que le temps le permettra nous reprendrons le rebouchage des « nids de poules » et le curage des fossés.

Nous avons renouvelé une partie du matériel d'entretien communal (tracteur tondeuse, débroussailleur, souffleur de feuille, aspirateur). Ces investissements étaient nécessaires compte tenu de la vétusté des outillages. Ainsi, le travail des agents communaux sera facilité et plus sécuritaire.

Nous sommes en train de réaliser l'inventaire de l'église afin de répondre aux exigences des assurances et mieux connaitre notre patrimoine.

Nous avons modestement participé à la collecte organisée par l'association des maires de France pour le soutien aux villages sinistrés par les inondations de la vallée de la Roya (Alpes maritimes).

N'ayant pu réaliser le repas des anciens et des associations, nous avons tenu à montrer notre attachement à nos ainés en leur distribuant des colis.

Nous travaillons actuellement sur des projets que nous espérons pouvoir réaliser à moyen terme :

- Création d'un terrain multisport intergénérationnel en libre accès en lieu et place de l'aire de jeu.

- Acquisition d'équipements informatiques pour l'école :
  Grâce à la subvention ENIR3 qui finance à hauteur de 50% l'acquisition de matériels informatiques (tableau interactif, tablettes numériques, ordinateurs portables, robot pédagogique…) en fonction des besoins exprimés par les institutrices.

- Rénovation énergétique des bâtiments publics : cette année, nous espérons bénéficier du plan de relance, pour finir les travaux d'isolation de la mairie/école.

- Amélioration du débit internet :
  Chacun d'entre nous connait des difficultés récurrentes de connexions à internet. Cela devrait évoluer d'ici la fin du premier semestre de cette année avec l'arrivée sur la commune du Très Haut Débit Radio. Ainsi les communications Internet, la télévision et la téléphonie seront nettement améliorées et permettrons d'envisager plus sereinement des possibilités de télétravail pour les personnes en activité.

- Réaménagement des points de collectes des ordures ménagères et le tri sélectif:
  Certaines aires de containeurs seront déplacées et réaménagées afin de diminuer les désagréments subis par les riverains.
  Force est de constater que de nombreuses incivilités nuisent à notre village (dépôts sauvages d'encombrants et de gravats). Je tiens à rappeler que depuis l'année dernière l'adhésion de la commune au SMICTOM permet l'accès aux déchèteries de Castelnaudary et de la Bastide D'Anjou pour ne citer que les plus proches. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de maintenir notre village propre !

Bien entendu, tous ces projets ne pourront se concrétiser qu'à condition que les investissements nécessaires soient financés en majeures parties par des subventions provenant du Département, de la Région, de l'État, voire de la Communauté Européenne.

Je profite de ce Montmaur info pour souhaiter la bienvenue à l'association de randonnée pédestre Montmaur Découverte Rando (MDR). Je remercie les fondateurs, Monsieur Jacques Coulon (le président), M. Jean-Pierre Briol (le trésorier), et Mme Mélissa Grard (la secrétaire) pour leur initiative et leur engagement.

Merci également à toutes les associations pour leur dynamisme qui contribuent au « bien vivre à Montmaur ».

Tous mes vœux de réussite Grégory Poussier, qui par son école de sculpture « le Créatoire » rend accessible à plus grand nombre la pratique de cet art.

Les conseillers, les employés municipaux et moi-même restons mobilisés et à votre écoute dans ce contexte sanitaire difficile.

Communication mairie

Appel à contribution

Si vous souhaitez écrire un article sur le village tel qu'il était du temps de votre enfance, décrire un lieu, un paysage qui vous marque, expliquer le métier que vous exercez ou exerciez sur la commune ou tout autre chose ayant un lien avec la commune dans son passé, son présent ou son futur, n'hésitez pas et contactez la commission communication. Soit par mail à l'adresse **communication@commune-montmaur.fr**, soit en passant par la mairie qui transmettra.

Lettre d'information par mail

La commission communication souhaite mettre en place une lettre d'information par mail afin de vous tenir au courant de manière plus fréquente des actualités de la commune. Vous pouvez vous inscrire sur la page principale du site internet de la commune, en laissant un message à **communication@commune-montmaur.fr** ou en informant les secrétaires de mairie.

Site internet

Le site internet du village a été mis à jour, et de nouveaux articles ou actualités y seront régulièrement publiés. Si vous pensez à des informations que nous pourrions publier sur le site, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part :

- Histoire du village et de ses monuments,
- Référencement de votre entreprise,
- Photos en lien avec la commune,
- Etc …

Le site se trouve toujours à l'adresse : https://commune-montmaur.fr/, pensez à le visiter régulièrement pour vous tenir informé sur la vie du village.

Services communaux

Composteur

Le SMICTOM de l'Ouest Audois situé à Fendeille propose un composteur polypropylène de 400 litres pour les déchets fermentescibles, destiné aux habitants au prix de 20€. Vous pouvez le demander au 04.11.21.00.24. Lors de votre retrait un seau pour la cuisine, un guide de compostage vous seront remis. Des conseils et la mise en place d'un suivi sont possibles si besoin. Plus d'informations sur http://www.smictom-ouestaudois.fr/le-fermentescible.html

Vaccination COVID

La vaccination contre la COVID est actuellement possible au centre hospitalier de Castelnaudary pour les personnels hospitaliers, les personnes de plus de 75 ans et les personnes à risque (sous ordonnance médicale). Prise de rendez-vous au 04.11.69.08.93 de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h ou sur http://www.ch-castelnaudary.fr/ ou https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/castelnaudary

Un service de transport à la demande gratuit est mis en place pour les plus de 75 ans ayant obtenu leur rendez-vous au centre de vaccination de Castelnaudary. Votre rendez-vous de vaccination doit être dans les plages horaires suivantes :

- Lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 10h et 15h
- Mercredi entre 14h et 17h

Pour le transport, contactez le numéro vert : **0 805 460 306** (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pensez à réservez au plus tard la veille de votre déplacement avant midi (le vendredi avant midi pour un rendez-vous le lundi). Plus d'informations sur: https://lio.laregion.fr/tad-vaccin-covid

Encombrants

Certaines personnes ayant fait remonter le besoin d'aide pour l'évacuation d'encombrants, la mairie souhaite mettre en place un service gratuit de ramassage des encombrants à domicile en cas d'impossibilité matérielle ou physique de se rendre à la déchetterie. Si vous êtes dans ce cas, merci de prendre contact avec les secrétaires de mairie en précisant nom, adresse, téléphone, type et volume d'encombrants à enlever. Le cantonnier reviendra vers vous lorsque plusieurs personnes se seront fait connaitre pour vous communiquer les modalités et la date de cet enlèvement.

Rappels sur le tri sélectif

Afin de ne pas remplir inutilement les bacs, merci de **plier** et/ou **compacter** les cartons et les emballages avant de les jeter.

Merci également de ne pas jeter votre tri dans le sac servant à le transporter : **videz le sac** dans le bac jaune.

je trie déjà

Bouteilles et flacons

Emballages métalliques

maintenant, je trie aussi

Pots, sacs et films plastiques, barquettes, autres

Cartons et cartonettes

Briques alimentaires

Tous les papiers

Internet Très Haut Débit Radio (THD Radio)

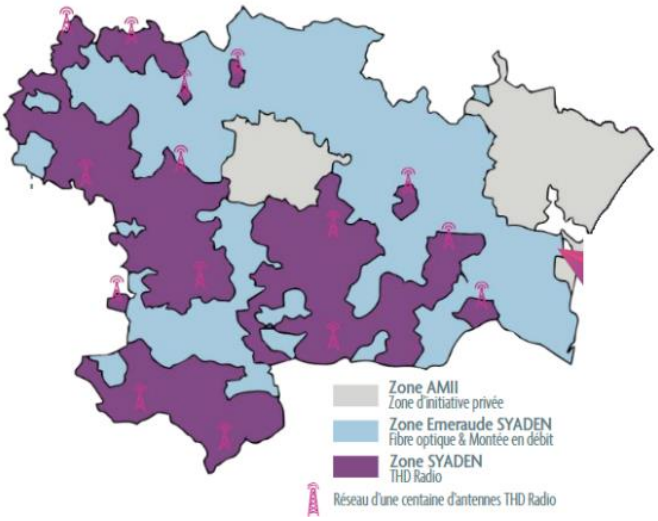

En attendant l'arrivée de la fibre dans notre commune, prévue pour 2026-2028, le SYADEN (SYndicat Audois Des Energies et du Numérique) propose de nouvelles solutions technologiques pour les foyers et entreprises du département ne disposant pas d'un bon débit internet.
Dans ce contexte, un nouveau réseau d'accès à internet va être accessible, sur la base d'une solution hertzienne, dénommée Très Haut Débit Radio (THD Radio). Plus de 200 communes dans l'Aude, soit 21 000 foyers, sont concernées par ce déploiement. Dans notre secteur, ce réseau couvrira les communes de Montmaur, Les Cassès, Montferrand, Saint-Paulet et Soupex.

Le dispositif est équivalent à celui de la téléphonie mobile mais avec une puissance d'émission plus basse. D'un côté, des antennes émettrices sont disposées sur des points élevés positionnés dans les secteurs à couvrir, et acheminant le signal. A l'autre bout, une autre antenne placée sur le toit de chaque habitation concernée. La THD Radio apportera aux foyers bénéficiaires une capacité de 30 mégabits par seconde : largement suffisante pour connecter simultanément plusieurs ordinateurs sans trembler..., auxquels s'ajoutent bien sûr télévision et téléphone.

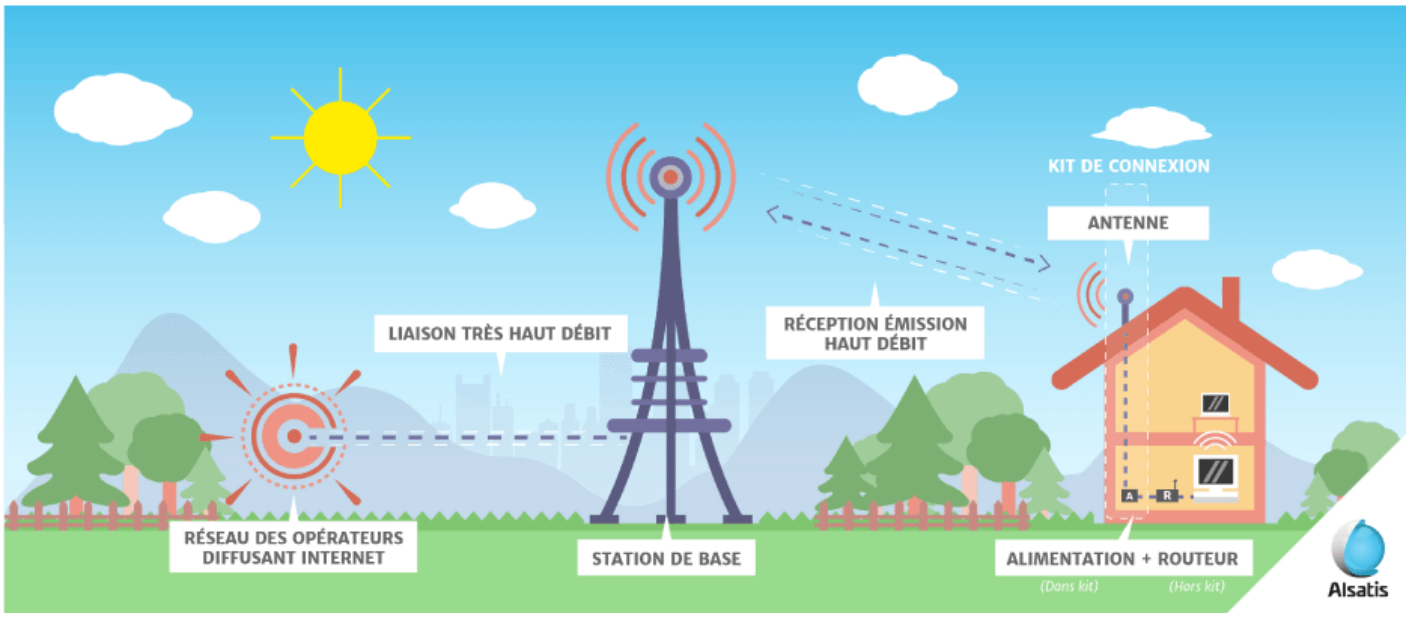

Pour l'accompagner dans ce déploiement, le SYADEN a choisi la société Alsatis Réseaux.

Les étapes du déploiement :

- La phase 2, concernant les travaux d'installation de l'antenne démarre en ce moment.
- Le service devrait quant à lui être disponible cet été (phases 3 et 4).

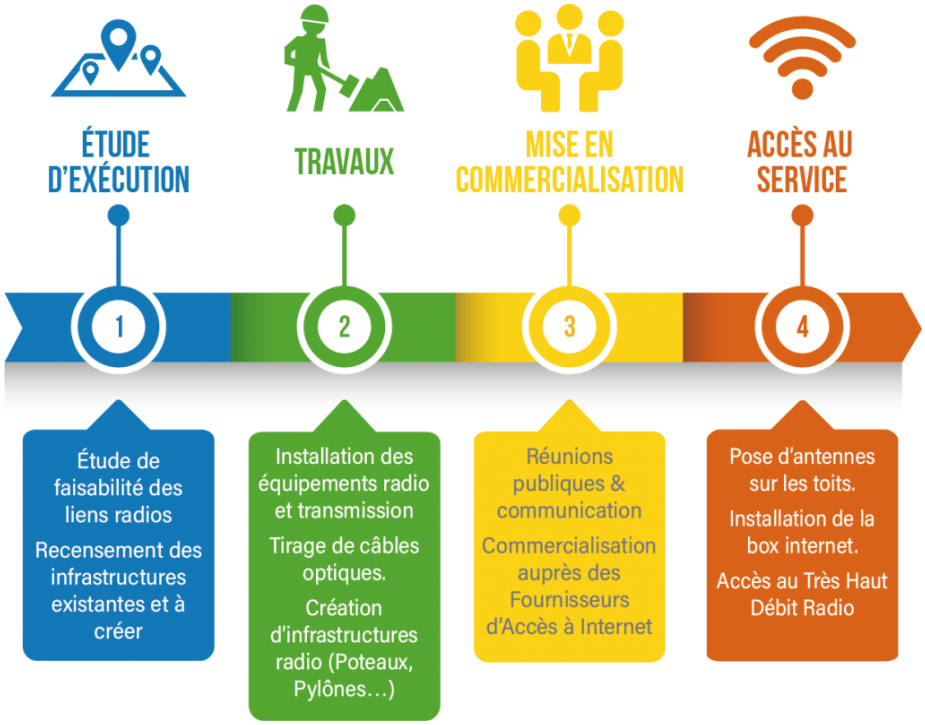

Pour pouvoir bénéficier de la THD Radio, il sera donc nécessaire d'installer une antenne réceptrice d'environ 30 x 30 centimètres sur le toit de votre habitation ainsi qu'un câble de type Ethernet entre cette antenne et la box internet et de souscrire à un abonnement auprès d'un opérateur proposant des offres internet THD Radio : NordNet, Alsatis Télécom, ou Apinet. D'après les informations relevées sur les sites de ces fournisseurs, le prix des abonnements devrait se situer entre 30€ et 40€/mois selon les options de TV/téléphonie.

Concernant les frais d'installation de votre antenne personnelle, l'État propose un soutien financier via le **dispositif « Cohésion numérique des territoires »**. Les particuliers et entreprises éligibles peuvent ainsi obtenir un **soutien financier. L'aide, jusqu'à 150 euros, porte sur le coût d'équipement, d'installation ou de mise en service de la solution sans fil retenue,** proposée par des opérateurs locaux et nationaux aux offres labellisées « Cohésion numérique des territoires ».

Le SYADEN n'a pas encore diffusé de communication officielle. Celle-ci nous permettra d'avoir des informations plus précises concernant les tarifs et les délais. Nous vous transmettrons bien entendu ces informations dès qu'elles nous seront communiquées.

Pour notre commune l'antenne émettrice de 12 mètres sera installée sur le chemin de la Pendude au niveau du rond jaune sur la vue ci-dessous:

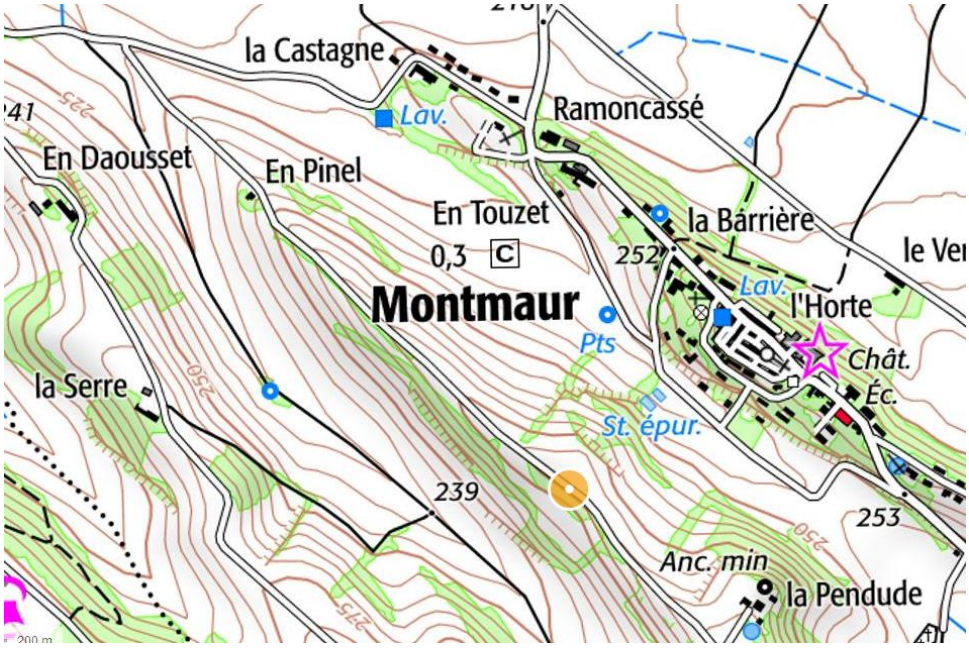

Inventaire de l'église du village

Le village s'est engagé dans la constitution de l'inventaire de l'église. Cet inventaire a démarré sous la demande de la commission patrimoine et afin de garantir la prise en charge en cas de sinistre.

Trois demi-journées ont déjà permis de réaliser l'inventaire des pièces de la nef, des chapelles, de l'annexe du presbytère et d'une partie du presbytère. Le travail ardu, réalisé par des membres du conseil municipal et des bénévoles (Mme PINEL) comprend l'identification des pièces, leur enregistrement numéroté dans un registre avec leurs dimensions, la nature du matériau et la prise de photos de chaque pièce. Un travail complémentaire, basé sur une ancienne version d'inventaire, sera réalisé en confrontant les 2 registres. Pour finaliser ce travail, un document reprenant l'inventaire et assorti de photos sera réalisé par la mairie pour valoriser et faire connaître l'histoire patrimoniale du village. Outre un nettoyage approfondi de l'église, un entretien de certains éléments mobiliers de l'église est envisagé, ainsi que la mise en place de meubles pour le rangement de certaines pièces.

Nettoyage château eau

Un entretien du château d'eau est réalisé tous les ans. Cette année plusieurs habitations ont subi des désagréments lors de ce nettoyage suite au dysfonctionnement d'une vanne de mise en pression. Fort de cette expérience malheureuse, la mairie s'engage à vous prévenir du calendrier des prochains entretiens.

Vie du village

Vide grenier

Le vide grenier organisé par le comité des fêtes fût cette année l'un des rares rassemblements ayant pu être organisé au sein de la commune, entre deux cloisonnements sanitaires.

Ce dimanche 20 septembre fût une belle journée ensoleillée pour se retrouver sur la place du village. Comme d'habitude, bonne humeur et convivialité étaient au programme et il n'y avait qu'à fouiller sur les stands pour dénicher la bonne affaire.

Un grand bravo au comité des fêtes pour la mise en place de cette journée qui s'est déroulée dans le strict respect des règles sanitaires.

Journée citoyenne

L'objectif de cette journée est de faire participer les habitants du village à l'entretien et l'embellissement de la commune.

Samedi 26 septembre environ 30 personnes se sont retrouvées pour participer à la traditionnelle journée citoyenne. Ce fût un record de participation et l'équipe municipale souhaite remercier tous les participants.

Malgré la pluie qui a grandement limité les possibilités d'activités extérieures, nous avons tout de même passé une journée bien remplie avec de nombreux travaux réalisés :

- Nettoyage de l'ancienne salle des jeunes,

- Peintures dans le hall du presbytère,

- Peintures dans la salle de fêtes,

- Nettoyage des abords du monument au mort et de la tour.

Le repas du midi ainsi que l'apéritif de clôture, offerts, ont été l'occasion de partager un agréable moment dans le respect des consignes sanitaires. Moment d'autant plus apprécié, que la crise sanitaire due au COVID-19 aura eu raison cette année de la plupart des autres manifestations organisées à Montmaur.

Un grand merci à tous les participants !

11 novembre

Comme demandé par le gouvernement, suite aux contraintes sanitaires, la cérémonie du 11 novembre a été réalisée en comité restreint. Le maire et 3 conseillers se sont réunis pour rendre honneur aux combattants et déposer une gerbe devant le monument aux morts.

Les associations

Cet espace est dédié aux associations, n'hésitez pas à contacter la commission communication pour la publication de vos agendas ou compte-rendu d'événement dans la prochaine édition ou sur le site internet.

Comité des fêtes

Tous les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

2020 a été une année très difficile. En effet, la situation sanitaire ne nous a pas permis de réaliser les festivités prévues. Nous avons pu, tout de même, organiser le vide grenier qui, malgré le contexte, a été un succès. Merci aux participants, exposants ou visiteurs, grâce à qui cet évènement a pu avoir lieu.

L'assemblée générale aura lieu cette année sans la présence du public, mais si des personnes sont intéressées pour intégrer l'association, adressez-vous à la mairie qui fera suivre votre demande.

L'année 2021 est pour le moment très incertaine. Nous prévoyons d'organiser la fête locale mais sans savoir comment la situation sanitaire va évoluer. Il est possible que la date soit changée en fonction des mesures gouvernementales, si les rassemblements en intérieur sont interdits.

Nous avions prévu, déjà l'année dernière, de reprendre les concours de pétanque et de belote, nous verrons cette année s'il est possible de les organiser.

Le vide grenier est prévu, à priori, le troisième dimanche de septembre et le loto dépendra de l'évolution de l'épidémie.

J'espère que cette année 2021 sera moins triste que la précédente, dans tous les cas, prenez soin de vous. Je vous souhaite encore une très bonne année, beaucoup de bonheur, joie et santé.

Nelly Escaffre

Association Sportive Montmaur

Dans cette période de crise sanitaire notre association sportive a dû suspendre momentanément ses cours dispensés le lundi et le jeudi. Dans un avenir proche, éventuellement nous pourrions reprendre les cours avec des dispositions respectant les réglementations.

Toutefois, il me faudra en référer en premier lieu au maire pour avoir son accord mais je suis à ce jour dans l'attente de le contacter. J'informerai les adhérents personnellement et dès que possible laisserai une information sur le site de Montmaur

Sportivement vôtre

Ghislaine Mélix

Pour tout renseignement me contacter
Tel port :06.26.68.74.99
Tel fixe :04.68.60.05.03
Mail: ghis.mel@hotmail.fr

Montmaur Découverte Rando (MDR)

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de pouvoir, au travers de ce Montmaur info, vous présenter cette nouvelle association.

MONTMAUR DECOUVERTE RANDO (et oui MDR !)

Tout d'abord le bureau :

Président : Jacques COULON
Secrétaire : Mélissa GRARD
Trésorier : Jean-Pierre BRIOL

Le but de l'asso :

Nous allons organiser chaque mois (sauf juillet, août et décembre) une randonnée pédestre, gratuite et ouverte à tous.

Nous souhaitons faire des randonnées de deux à trois heures, dans un premier temps aux alentours de Montmaur, puis à minima une fois par saison, une randonnée plus longue (sur une petite journée) et sûrement délocalisée. Randonnée suivie du repas de fin de saison.

1ére rando :

Comme convenu lors de l'assemblée générale du 31 janvier nous allons commencer nos randos le 13 février 2021. (Si les mesures de sécurité le permettent)

Nous vous donnons rendez-vous à la salle polyvalente à 8h30.

Le temps de prendre un café puis nous partirons pour environ deux heures de marche (boucle d'en Metgé).

Nous espérons vous retrouver nombreux.

D'ici là prenez soin de vous et des vôtres.

Le bureau.

Pour nous contacter :

06.87.05.36.34
06.21.44.41.48
06.24.58.24.75

A l'école

Les élèves de maternelle et CP ont créé une AFFICHE pour nous sensibiliser au recyclage. Elle est affichée à la salle des fêtes.

On a recyclé des papiers pour écrire les lettres.

Les PS ont fait éclabousser des restes de peinture pour faire un fond.

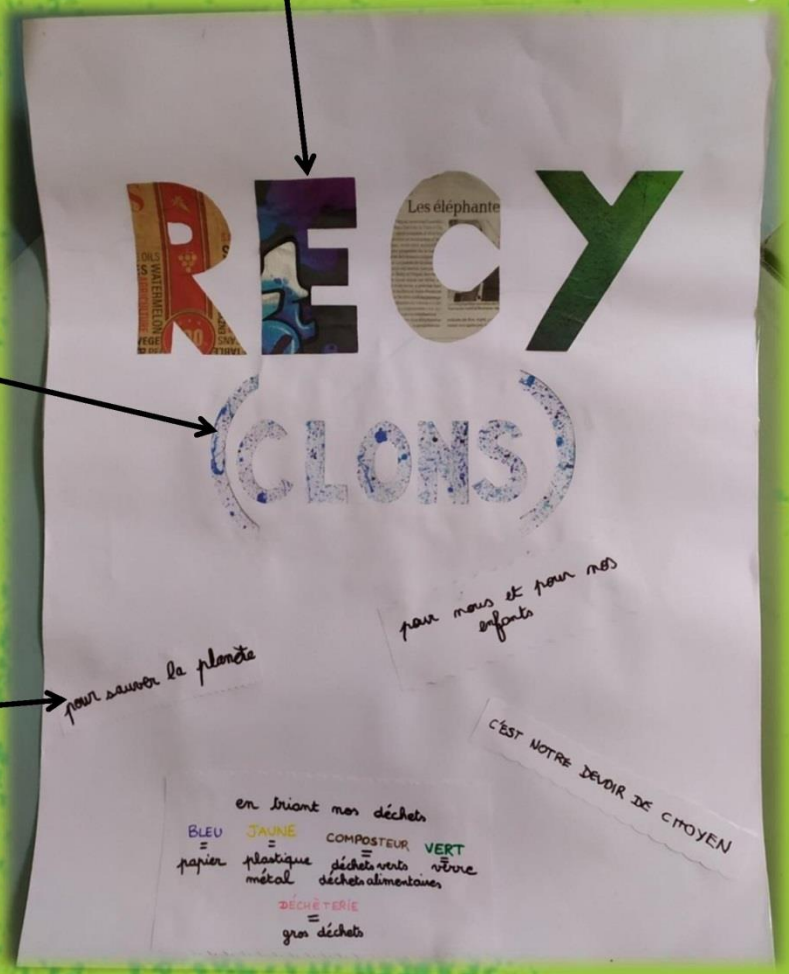

On a dit pourquoi c'était important.

On tri nos déchets à l'école et on a plusieurs poubelles pour ça ! Ensemble on peut faire mieux.

Les élèves de CP et de maternelle.

Le coin des artistes réalisé par les élèves de CE1 – CE2

Serez-vous capable d'associer une œuvre à son nom et son artiste ? A vous de jouer !

Composition VIII

Eduard MUNCH

Le baiser

Wassily KANDINSKY

Nos propres productions

« à la manière de... »

Le cri

Paul KLEE

La danse

Vincent VAN GOGH

Le carnaval d'Arlequin

Keith HARING

La Chambre d'Arles

Georges SEURAT

Un dimanche après-midi sur l'île de la Grande Jatte

Gustav KLIMT

Senecio

Piet MONDRIAN

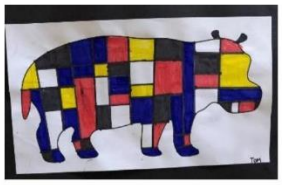

Composition rouge, jaune, bleu

Joan MIRO

Notre correspondance…

Depuis le début de l'année, nous correspondons avec une petite école du Finistère (Plonéis). C'est très intéressant car nous avons deux fonctionnements de classe différents tout en ayant les mêmes objectifs de fin d'année.

Ce qui est différent de notre classe, c'est que les enfants ne sont pas répartis par niveau. Nous sommes la classe des CE – CM (21 élèves) alors qu'eux sont la classe des 7-11 ans (13 à 15 élèves).

Le matin, nous démarrons notre journée à 9H15 et la terminons à 16H00. Le mercredi, nous finissons à midi et quart. Nous alternons des moments collectifs avec notre maitresse, nous travaillons souvent en groupe, ou de manière individuelle et parfois nous faisons des ateliers. Notre emploi du temps est fixe et de nombreux rituels sont mis en place afin de nous mettre au travail de manière autonome.

On a une nouvelle mascotte dans la classe qui s'appelle Mercure (une plante) dont il faut s'occuper une fois par semaine. On a tous également une responsabilité pendant 15 jours (distributeurs, écriture de la date, rangement de la classe, nettoyage du tableau, relever les absences...) ce qui permet une meilleure gestion de la classe.

Du côté de nos correspondants, ils nous ont expliqué qu'ils travaillaient en lien avec la pédagogie Montessori.

Mais qu'est-ce que c'est ? Voici quelques explications suite à nos recherches :

Maria Montessori, une des premières femmes médecins en Italie, a étudié pendant 50 ans pour développer cette méthode. Elle a été créée en 1907. La méthode Montessori est une pédagogie éducative basée sur la liberté de l'enfant dans le choix de ses activités, l'apprentissage par l'expérimentation et l'autonomie.

Nos correspondants nous ont également expliqué qu'ils participent à une « Forest School » tous les 15 jours où ils apprennent à coopérer avec la nature : ils fabriquent des cabanes à hérissons, se baladent dans la forêt…

Grâce à ces échanges, nous trouvons un véritable intérêt dans l'acte d'écrire et nous réinvestissons tout ce que nous apprenons en classe.

Ecrire devient un plaisir !

Les élèves de CM de la classe de Laurie

PRÉOCCUPONS-NOUS DE LA PLANÈTE : RECYCLONS !

Depuis le début de l'année, dans notre école, nous sommes de plus en plus investis dans le tri des déchets. Nous collectons les bouteilles plastiques, les bouchons en plastique, les cartouches d'encre et les piles… Nous trions aussi le papier. Nous avons également 3 poubelles (jaune, bleue et verte) qui nous sensibilisent sur le tri ainsi qu'un composteur pour les déchets verts dans la cour de récréation depuis 3 ans.

POURQUOI ?

Nous avons travaillé sur l'impact de la production de déchets sur notre environnement. Nous avons constaté que nous produisons de nombreux déchets qui détruisent petit à petit notre planète !

QUE FAIRE ?

Nous pouvons agir pour les réduire et permettre à certains d'être recyclés en favorisant le tri sélectif à l'école mais aussi à la maison.

Trois affiches ont été réalisées pour sensibiliser les habitants de notre commune : les maternelles l'ont affichée à la garderie et les élèves de CE CM l'ont mise à la Poste. Une troisième affiche sous forme de mosaïque est en cours de réalisation à l'accueil de loisir.

MAIS QU'EST-CE QUE VEUT DIRE LE MOT « RECYCLAGE » ?

Le recyclage est un procédé de traitement des déchets de produits arrivés en fin de vie, qui permet de réintroduire certains de leurs matériaux dans la production de nouveaux produits.

QUEL INTÉRÊT ?

Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie et ainsi de les économiser.

COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ?

Dans les poubelles jaunes, on peut mettre : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, pots, sacs et films plastiques, barquettes, cartons, briques alimentaires ainsi que tous les papiers… On compte sur vous !

UNE IDÉE… ET POURQUOI PAS METTRE UN COMPOSTEUR CHEZ SOI ?

Voici un schéma permettant de mieux comprendre l'intérêt du composteur :

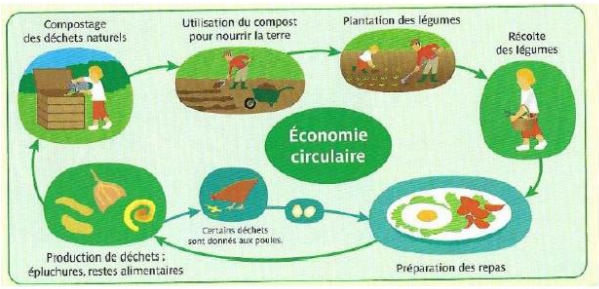

Schéma issu du manuel Odysséo, Histoire Géographie CM2, Magnard

Les élèves de CM de la classe de Laurie

Ça se passe à Montmaur

Dans cette section nous vous présenterons des articles sur divers sujets d'actualités au sein du village, ou encore des gros plans sur des entreprises, personnes, associations, qui font la vie de Montmaur.

Pensez à nous soumettre des articles, ou idées pour de prochains articles. Nous serons ravis de les publier.

Le Créatoire

L'atelier - école d'Art de Grégory Poussier vient d'ouvrir ses portes à Montmaur en janvier après un an de travaux malgré vents et pandémies. Cet atelier de 62m², mitoyen de la mairie et de l'école, situé sur son terrain, en surplomb des roulottes du Lauragais (www.lesroulottesdulauragais.com) ouvre ses portes au public pour des cours et des stages de sculpture et peinture.

Le Créatoire est avant tout son lieu de *création*. Grégory y réalise des sculptures en terre, figuratives, sur le thème des Faiseurs de Sublimes, des artisans imaginaires qui œuvrent à créer ce qu'il y a de plus beau dans la nature. Ce thème qu'il a imaginé il y a quelques années se décline avec des Semeurs de firmaments, des Ciseleurs de gouttes, des Cueilleurs de lumière, des Souffleuses de brumes, comme sur la photo ci-contre …

Dans son atelier, Grégory confectionne également des moules en élastomère et en résine. Il y coule les cires qu'il destine aux fonderies Ilhat à Flourens (www.fonderie-ilhat.com), avec qui il collabore pour la réalisation de ses bronzes. Ces artisans chevronnés réalisent les dernières étapes du long processus de fonte à la cire perdue.

Dans son atelier, Grégory peint à l'huile ou à l'acrylique. Plus largement, il souhaite en faire un lieu de création ouvert au public, avec des cours hebdomadaires pour adultes et pour enfants, des stages de weekend ou semaine. L'association *Le Créatoire*, organise également des soirées d'Histoire de l'Art, où l'on découvre un thème par soirée, cette année dédiée à l'Histoire de la sculpture, autour d'une dégustation de vin (à voir en fonction des couvre-feux…).

Pour tout savoir sur le programme du Créatoire, les cours, les soirées et les horaires, www.gregorypoussier.com/CREATOIRE/Programme_2021.pdf ou suivez les activités sur le réseau social www.facebook.com/creatoire. Grégory vous accueillera également avec plaisir pour une visite de son atelier.

État civil 2019 - 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Naissances :

- Azur TUFFREAU né le 03/12/2020 à CASTRES
- Loïs PORTES né le 20/07/2020 à QUINT FONSEGRIVES
- Théo GERVAIS né le 16/01/2020 à TOULOUSE

Mariage :

- Christophe MONICOLE et Estelle COUPIER le 05/09/2020

Décès :

- Jean REY le 20/08/2020

Nouveaux arrivants :

- Quentin TUFFREAU et Anissa HAMOU, 12 rue du Marin
- Karl CORDIER et Mme WALLERAN, 12, lotissement de l'Aubit
- Mélanie DIRAND et Pierre-Armand BURBAN, en Salès
- Melissa GRARD et Bastien MASSICOT, 7, lotissement de l'Aubit
- Olivier DORVAL, 10, lotissement de l'Aubit
- Marc GIMBREDE, les 3 moulins

Contacts

Infos Mairie

Horaires

- Lundi de 8h à 12h
- Mardi de 14h à 18h
- Jeudi de 8h à 12h

Permanences du maire sur RDV

Téléphone : 04.68.60.00.74
Courriel : commune.montmaur@orange.fr

Communauté des communes (CCCLA)

40, Avenue du 8 Mai 1945, 11400 Castelnaudary

Téléphone : 04.68.23.68.43

École publique

Directrice : Lysiane Huertas

École publique : 04.68.60.05.05

Agence postale communale

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h15.

Téléphone : 04.68.60.00.55

Contacter les associations

Comité des fêtes de Montmaur
Présidente Mme ESCAFFRE Nelly
Secrétaire Mme ROUQUET Véronique
Trésorière Mme GALACHE Bénédicte
Contact : 04.68.60.01.31

Tarot Club
Président M. PUIG Georges
Secrétaire Mme BESACIER Jackie
Trésorier M. D'ARCO Antoine
Contact : 06.79.41.82.31

3ème Âge
Président M. WAMBERGUE Luc
Trésorière Mme MELIX Josette
Secrétaire M. GOMBERT Georges
Contact : 04.68.60.00.64

Association Sportive de Montmaur
Présidente Mme ESCAFFRE Nelly
Secrétaire & animatrice Mme MELIX Ghislaine
Trésorière Mme FERRON Agnès
Contacts : 06.82.25.44.02 et 06.26.68.74.99

ACCA chasse Montmaur
Président M. ESCRIEUT Joseph
Trésorier M. VIE Hervé
Secrétaire M. ESCRIEUT Jean-Jacques
Contact : 06.84.78.80.05 et 04.68.60.33.37
Courriel : joseph.escrieut@orange.fr

Montmaur Découverture Rando (MDR)
Président Jacques COULON
Secrétaire Mélissa GRARD
Trésorier Jean-Pierre BRIOL
Contacts : 06.87.05.36.34 et 06.21.44.41.48

Le Créatoire
Présidente Emmanuelle Cappe
Trésorier Grégory Poussier
Secrétaire Grégory Poussier
Contact : 06 77 07 74 35
Courriel : contact@gregorypoussier.com

Correction du coin des artistes
Correction

La danse	Keith Haring
Le carnaval d'Arlequin	Joan Miro
Un dimanche après-midi sur l'île de la Grande-Jatte	Georges Seurat
Composition VIII	Wassily Kandinsky
Senecio	Paul Klee
Le baiser	Gustav Klimt
La chambre d'Arles	Vincent Van Gogh
Le cri	Edvard Munch
Composition rouge, jaune, bleu	Piet Mondrian